

Compte rendu du codir du 7 juin 2023

Ouverture de la séance à 9 H 30

Présents : Jean-Paul Boisgontier, Jean-Jacques Bougault, Michel Callu, Nicolas Dierickx, Jacques Dugué, Chantal Frébet, Atlette Jeanne, Arlette le Provost, Marie-Thérèse Letissier, Alain L'Huissier.

Excusée : Nicole Beauteur

Accueil par le Président Jacques Dugué

Le Président souhaite la bienvenue à Nicolas Dierickx : salarié FFRP, Conseiller Territorial Grand EST et à Jean-Jacques Bougault : récemment élu Administrateur Territorial Grand Ouest FFRP, Président du cdrp72.

Il indique que, compte tenu de l'ensemble de ses responsabilités et des distances à parcourir, il ne peut assister à toutes les réunions.

Chaque participant se présente

Etat des lieux du CODIR du CDRP61

- Le CODIR fonctionne actuellement avec seulement 9 Membres au lieu de 17 possibles souhaités.

En 2024 le poste de Président sera vacant : aucun candidat ne se déclare pour l'instant.

Faute de Président et si aucun membre du CA n'accepte l'intérim, c'est le Président de Région qui en deviendrait responsable.

- Pas de salarié au cdrp61: les bénévoles assurent le travail des professionnels .

Mise en valeur du GR 36 entre Alençon et Domfront : création de fiche rando, Arlette le Provost n'est plus contact édition « MaRando »

Publication des GR dans l'application « MaRando » le CDRP72 propose son aide

Le GR 22 : variante Nord = chemin Montois

tracé Sud = tracé officiel du topoguide Paris – le Mont St Michel, qui ne sera pas réédité.

Route de la Libération : un tronçon de 28 km est à créer dans l'Orne

La Grande Randonnée vers Paris : les comités régionaux financeront 2 ambassadeurs par département 80 € /jour X 2 ; le CDOS, les villes Terres de Jeux, le département apporteront leur contribution .

Approbation du compte-rendu du Codir du 23 mars 2023

Approuvé à l'unanimité

Rand'Orne

3 numéros/an : 12 centimes la feuille couleur

Parution du N° 66 en octobre

Organisation de la Rando départementale

Manifestation , gratuite, ouverte à tous : licencié, non licencié.

Elle a lieu chaque année le 2^{ème} dimanche de septembre, les clubs en sont les organisateurs .

Le financement est assuré par des sponsors et le cdrp en complément.

RDV le 10 septembre 2023 à la Chapelle d'Andaines.

Jean-Jacques Bougault précise qu'une prise en charge peut être obtenue en présentant un dossier Plan Sportif Fédéral

Le point sur les licences

676 licenciés : 1/3 hommes 2/3 femmes

Nombre insuffisant pour rénumérer un salarié . En 2021, 58% des comités avaient des employés.

Réflexion de J. Bougault : l'objectif de la FFRP serait de passer de 200 000 à 400 000 en cumulant licenciés et utilisateurs Applis Ma Rando, MonGR, Rando Pass .

Pour attirer un public plus jeune, il conviendrait de proposer de nouvelles activités au sein des associations existantes (marche nordique, longe côte, bungy pump ...) , ce qui implique d'avoir des accompagnateurs formés.

Tarifs adhésions

L'augmentation de 4 € proposée par la FFRP n'a remporté que 34% des suffrages et a donc été rejetée. En revanche une majoration de 0,25 € pour la partie assurance sera demandée.

Tarif 2023-2024 : 25,40 € sans assurance , 28,25 € avec assurance (28 € en 2022-2023)

Réimpression du Topoguide « l'orne à pied »

3000 exemplaires pour un coût de 6925 € :70% Tourisme 61 et 30% FFRP

TSN – GR préféré 2023

La cérémonie de remise du trophée s'est déroulée le 26 avril à St Philbert-sur-Orne.

La signalétique du tracé sera refaite avec une aide financière de 9000 € financé de laFFRP

Mon office 365

La FFRP bénéficie d'un abonnement gratuit à mon Office 365. Il est urgent de mettre en place la structure offerte par Microsoft qui deviendrait payante si une majorité ne l'utilisait pas.

Nicolas Dierrickx précise qu'une formation à Mon Office est prévue en septembre pour la Normandie.

Pause de 12H 15 à 13 H 45

Questions diverses

1 - Accident baliseur Hervé Derouet : au cas où l'assurance ne prendrait pas en charge les 100€ de frais d'ostéopathie, il a été décidé, à l'unanimité, que cette somme lui serait accordée par le CDRP 61.

2 - Association « Découverte du Bocage Ornaïs » : La demande de partenariat « Membre Associé » n'a pas été faite.

3 – Numéro Hors série « Passion Rando »

Dans le dernier numéro printemps-été 2023 figurent 6 circuits sur le Perche dont 4 dans l'Orne .

Il est convenu que chaque association en reçoive un exemplaire lors de la randonnée départementale.

4 – Suite Covid : 21 comités déficitaires ont reçu un soutien de la FFRP.

5 – Valorisation des GR : une convention a été signée entre la FFRP et le parc régional du Perche.

6 – Cyclos-Marcheurs de Courgeot : le nouveau Président est Patrick LHOSTE pour la section Rando.

7 –Tour Suisse Normande : une plainte après le passage de motos (compétition d'enduro) a été déposée mais la préfecture n'a pas donné suite.

8 - Maintenance des GR 36 et GR 22 : Au cours de l'été Marie-Thérèse accompagnera Jacques

9 - GR 22 et GR 36 : les modifications validées par le CDRP ont été vues en CRSI du 5 juin.

Rencontre avec les Présidents des clubs

Lydie Symard présidente des « *Marcheurs du Perche* »

Patrick Lhoste président des « *Cyclos-Marcheurs de Courgeot* »

>>> *Lydie Symard* : Comment sommes-nous assurés lorsque nous marchons avec d'autres associations non adhérentes à la FFRP ?

Jean-Jacques Bougault propose d'organiser une rencontre avec André Beigner de MMA et précise que les événements exceptionnels sont couverts par le contrat fédéral : que chaque situation fait l'objet d'un examen individuel. Au regard des plaintes de toutes sortes qui pourraient être déposées, il serait fait appel au juriste FFRP. Une clause supplémentaire d'assistance juridique sera ajoutée au nouveau contrat .

>>>*Jean-Paul Boisgontier* : une association ne possédant ni véhicule, ni local, ayant tous ses adhérents licenciés avec assurance, doit-elle souscrire une assurance complémentaire extérieure à la FFRP ?

Jean-Jacques Bougault : vous êtes couvert par le contrat fédéral.

>>>*Arlette Jeanne* organisation de séjour : Lors d'un séjour, peut-on faire des visites ?

Jean-Jacques Bougault : l'immatriculation tourisme est fortement conseillée, voire obligatoire dès la première nuitée. Les associations sont soumises aux mêmes obligations que les opérateurs de tourisme . Une demande de réunion avec le référent FFRP peut être demandée ajoute Nicolas Dierickx.

>>>*Marie-Thérèse Letissier* : compatibilité des licenciés FSGT et FFRP –

Les titulaires d'une licence FSGT n'auraient pas besoin de souscrire une seconde licence FFRP pour pratiquer la randonnée avec « les 1000 pattes ». La présidente Dany Gouhier souhaite une réponse officielle pour régler ce problème récurrent.

Jean-Jacques Bougault précise qu'il n'existe pas de passerelle entre la FFRP et la FSGT ; confirmation sera donnée à D. Gouhier

>>>*Patrick Lhoste* Y-a-t-il des formations encadrement dans le département ?

Arlette Le provost : une formation « animateur de proximité » peut être organisée à Alençon pour un groupe de 10 personnes et pour la formation baliseurs une journée sera prochainement organisée . A voir avec Jacques Dugué.

>>>*Lydie Symard* demande s'il y aura bien un Président lors de la randonnée départementale 2024 ?

Jean-Jacques Bougault précise que les AG auront lieu en février, mars et avril 2024 comme chaque année mais les élections se feront après les J.O.

En fin de réunion , Jean-Jacques Bougault en qualité d'Administrateur Territorial Grand Ouest demande aux participants leur point de vue sur la FFRP.

- Il ressort que les documents envoyés devraient être plus simples, par exemple le nombre de pages du contrat d'assurance ...
- Le relationnel avec certains administratifs a posé problème allant jusqu'à provoquer des démissions.

A noter que, au cours de la réunion, certains ont indiqué avoir la sensation d'un manque de reconnaissance au regard du travail fourni et ce, en qualité de bénévoles.

La réunion se termine à 16 H 30 par le pot de l'amitié

Mise sous pli du Rand'Orne N°66 le jeudi 19 octobre à 9 H 00 à la MDS

Prochaine réunion du CODIR le jeudi 19 octobre à 14 H 00 à la MDS